

Commission de la Fonction publique reconnaît la nécessité de créer, au sein de la Fonction publique, un climat favorable aux handicapés. Pour ce qui est des arrières mentaux, le gouverneur en conseil a autorisé la Commission à dispenser des concours, dans le cas de leur première nomination, les personnes qui, à cause d'arriération mentale, ne peuvent pas concourir à chances égales avec les personnes normales.

2. Au mois de décembre 1967, la Commission de la Fonction publique annonçait un programme spécial d'emploi des personnes arriérées. Depuis le début, ce programme sert d'essai dans la région d'Ottawa-Hull, mais on a l'intention de l'étendre d'un bout à l'autre du Canada. Jusqu'à présent, la Commission de la Fonction publique a nommé neuf (9) personnes arriérées à six (6) ministères.

3. Mécanographes, commis aux écritures, préposés au nettoyage.

4. Les conditions d'emploi de ces personnes ne diffèrent pas de celles des autres fonctionnaires.

[Traduction]

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Question n° 1786—**M. Skoberg**:

L'Office national du film compte-t-il des membres venant du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et, dans l'affirmative, qui sont-ils?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le représentant des provinces des Prairies au sein de l'Office est M. Peter John Lazarrowich, c.r., d'Edmonton (Alberta). Le représentant de la Colombie-Britannique au sein de l'Office est M. W. R. Jack de Hatzic (Colombie-Britannique).

[Traduction]

*LES PRÉSIDENTS D'ÉLECTION DES CIRCONSCRIPTIONS DE CARDIGAN ET D'EGMONT

Question n° 1791—**M. Macquarrie**:

1. A quelles dates a-t-on reçu la démission des présidents d'élection des circonscriptions de Cardigan et Egmont?

2. Qui sont les actuels présidents d'élection dans ces circonscriptions?

3. A quelles dates ont-ils été nommés?

L'hon. Robert Stanbury (ministre d'État): Le Directeur général des élections me trans-

met les renseignements suivants: 1. Cardigan, le 1^{er} avril 1970; Egmont, le 21 avril 1970.

2. Ces deux postes sont toujours vacants.

3. Ne s'applique pas.

LIEUX HISTORIQUES—LA RÉSIDENCE DE SIR ROBERT BORDEN

Question n° 1798—**M. Macquarrie**:

1. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il désigné l'ancienne résidence de sir Robert Borden, sise au 201 de la rue Wurtemberg, à Ottawa, comme étant d'importance historique et nationale et, si oui, à quelle date?

2. La Commission nationale des lieux et monuments historiques du Canada a-t-elle recommandé une telle désignation et, si oui, à quelle date?

3. A-t-on préparé une plaque à cette fin et, si oui, quelle inscription y a-t-on apposée?

4. A-t-on posé la plaque près de la résidence ou sur la résidence même?

5. Le ministre ou son représentant s'est-il informé du prix d'achat de la résidence et, si oui, quand?

6. De quelle source tenait-on le montant de \$500,000, mentionné à la page 6093 du *Hansard*?

7. A-t-on fait des démarches pour retarder ou prévenir la démolition de la résidence?

8. Quels groupes ou particuliers ont présenté des instances pour la préservation de cette résidence?

9. Quelles sont les anciennes résidences de premiers ministres canadiens qui appartiennent aujourd'hui à l'État?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Oui, le 26 novembre 1962.

2. Oui, le 18 mai 1962.

3. Non.

4. Sans objet.

5. Non.

6. Du *Citizen* d'Ottawa, le 5 septembre 1969.

7. Non.

8. M. Macquarrie a présenté une requête par écrit le 8 avril 1970; de plus, des membres de la presse et du public ont fait plusieurs appels téléphoniques à ce sujet.

9. a) La villa Bellevue, à Kingston—sir John A. MacDonald; b) La maison d'enfance de sir Wilfrid Laurier, à Saint-Lin des Laurentides (Québec); c) La maison de Laurier, à Ottawa—sir Wilfrid Laurier; d) Woodside à Kitchener (Ontario)—W. L. Mackenzie King; e) Kingsmere; au lac Kingsmere—W. L. Mackenzie King.